

FICHE DE POSTE ÉQUIPE DE VEILLE

Généralités

Pendant notre séjour à l'accueil Notre-Dame :

Pour chacun des services un responsable est désigné avant le départ, celui-ci doit s'assurer du bon fonctionnement de son service et de son équipe. Pour toute question ne pas hésiter à se rapprocher du responsable ou de l'équipe de coordination et si besoin laisser un message sur la main courante à disposition au PC de l'étage.

Hygiène :

Le port de la blouse par les hospitaliers pour leur service auprès des malades est obligatoire, les avant-bras doivent être découverts : relever les manches. Se frictionner avec une lotion hydro-alcoolique avant et après chaque contact avec un malade. Lavage des mains dès qu'elles sont souillées.

Communication :

Une main courante sera laissée en permanence au PC de l'étage à la disposition des hospitaliers pour y laisser tous messages, remarques ou autres à l'équipe d'encadrement (corps médical ou logistique).

Rappels Sorties :

Lorsqu'un malade quitte l'accueil Notre-Dame, il est demandé de mentionner sur la main courante disposée en permanence à l'accueil : l'heure de sortie, le nom du ou des hospitaliers qui l'accompagnent, si possible le lieu où ils se rendent ainsi que l'heure provisoire de retour à l'accueil Notre-Dame.

Principes et tâches

Veille de jour :

Pendant les cérémonies, lorsqu'un malade souhaite rester à l'hospitalité, la veille de ce malade est assurée par principe par l'hospitalier et le brancardier affectés à ce dernier avec le cas échéant, un ou plusieurs responsables.

Veille de nuit :

Après le coucher des malades, certains bénévoles restent à l'accueil et veillent les malades.

Ces bénévoles se sont portés volontaires et assurent par roulement des heures de veille entre 21h15 et 7h00. L'Équipe Veille de nuit est sous la responsabilité de l'infirmière sur place. En cas de besoin, les veilleurs font appel à l'infirmière. C'est elle et elle seule qui décidera d'appeler un médecin.